

INSCRIPTIONS : Pour tous le samedi 5 septembre 2020 à Chazay de 8H30 à 11H30 (sous réserve de modification des conditions sanitaires)

Vous munir (par famille) de 4 enveloppes timbrées à votre adresse, de la fiche d'inscription.

Vous aurez à régler ce jour-là : l'adhésion et la cotisation annuelle pour toutes les activités.

Pour les pré-inscrits du mois de juin, il n'y aura pas de nouvelle fiche à remplir. Ils doivent seulement confirmer l'inscription, acquitter leurs cotisations et fournir les enveloppes.

Toute pré-inscription non confirmée ce jour-là sera automatiquement annulée.

Les cours de l'école de Musique reprendront à partir du lundi 7 septembre 2020

TARIF

1- ADHESION il existe plusieurs tarifs en fonction de l'appartenance à une des communes soutenant l'École de musique de Charnay & Chazay d'Azergues.

Communes soutenant l'Ecole de Musique : *Chazay d'Azergues, Charnay, Belmont d'Azergues, et Civrieux d'Azergues.* Pour les autres communes nous attendons le retour des mairies.

	Chazay d'A. Charnay Belmont d'A.	Civrieux	Autres communes
Adhésion pour chaque inscrit	20 €	50 €	70 €

Une carte d'adhérent ne sera établie que sur demande.

2- COTISATIONS ANNUELLES :

2.1. COTISATIONS POUR FORMATION MUSICALE (F.M.)

FORMATION MUSICALE	
EVEIL MUSICAL	200 €
F.M.	200 €
BASSIN D'INSTRUMENTS (y compris prêt)	425 €

2.2. COTISATIONS TOTALES pour « PACKS DUO » (INSTRUMENT individuel + ENSEMBLE) POUR TOUT COURS D'INSTRUMENT => ACCÈS GRATUIT À UNE PRATIQUE D'ENSEMBLE

PACK « DUO »	1/2 heure seul	3/4 heure seul
Tout instrument et chant	555	830

2.3. COTISATIONS TOTALES pour « PACKS TRIO » (FM + INSTRUMENT + ENSEMBLE)

PACK « TRIO »	1/2 heure seul	3/4 heure seul
Tout instrument et chant	675	950

2.4. COTISATIONS pour les ENSEMBLES

1h par semaine de pratique d'ensemble au sein au choix de l'orchestre des jeunes de l'École, des ensembles Jazz, à Cordes, de musique Traditionnelle, de la Batucada (3/4 d'heure) de l'Harmonie ou le groupe Rock, comprise pour tous les élèves prenant des cours d'instrument.

Pratique dans un ensemble sans cours d'instrument : 210€

REGLEMENT : Il est possible de fractionner le règlement annuel en plusieurs échéances.

Une réduction de 10 % est accordée par famille, à partir de la 2ème inscription dans une même activité, cette réduction de 10 % ne s'applique pas sur la 1ère inscription. Chèques ANCV acceptés.